

# NCAP - PLAN DE TRAVAIL DU SENEGAL

## **TITRE DU PROJET : PROGRAMME D'ASSISTANCE DES PAYS – BAS SUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES (NCAP) PHASE 2 PARTIE 1**

### **Résumé du projet**

Le projet a pour but d'identifier et de communiquer des options prioritaires en matière d'adaptation aux changements climatiques et faciliter l'accès aux données de base pour la préparation de la communication nationale du Sénégal.

Il sera exécuté par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) en collaboration la Commission National Changement climatique et en articulant avec le programme NAPA en cours d'exécution.

Le programme d'assistance aux études sur les changements climatiques a connu une première phase qui s'est achevé en 2000. Le présent plan de travail va permettre de renforcer et d'étendre les acquis de la première phase du projet.

Le NCAP 1 a permis de compléter des études antérieures sur la vulnérabilité et l'adaptation du pays aux impacts négatifs des changements climatiques avec des études spécifiques réalisées dans les sites à étudier.

Ce programme a abouti à :

- la production d'un ensemble de scénarios climatiques national pour le Sénégal,
- l'étude de la vulnérabilité des côtes sénégalaises aux changements climatiques
- l'étude de l'impact des changements climatiques sur l'agriculture.

La phase 2 du NCAP, composée de deux parties de 18 mois chacune, doit démarrer au mois de Novembre 2005. Le coordinateur est désigné et un contrat a été signé entre la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés qui est l'organe de mise en œuvre, ENDA Tiers Monde qui a en charge la gestion financière et le gouvernement des Pays Bas qui est le bailleur. Ce plan de travail traite en détail les activités prévues pour la première partie de 18 mois. Il fait référence aussi aux activités préparatoires de la deuxième partie de 18 mois, pendant laquelle une collaboration avec le Mali sur les effets des changements climatiques sur la gestion du bassin versant du fleuve Sénégal sera prévue.

Le NCAP 2 dans sa partie 1, devra permettre la réalisation d'études de vulnérabilité / adaptation aux changements climatiques des secteurs tourisme / infrastructures avec un accent particulier sur l'examen des liens entre les conséquences de ces changements climatiques et les systèmes de production des communautés les plus défavorisées (ce qui n'était pas bien établi dans la première phase du projet) et

contribuer dans la formulation de politique nationale sur les changements climatiques en conformité avec la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Cette première partie du projet ambitionne de réserver une place de choix aux questions des changements climatiques comme facteur d'influence dans la prise de décision et dans la planification notamment dans les domaines des projections démographiques, et économiques, de l'innovation technologique, de l'évolution sociale, de l'emploi et de la santé.

Pour le Sénégal, le NCAP2 permettra d'une part de capitaliser et de consolider les résultats et les acquis obtenus dans la 1<sup>ère</sup> phase et d'autre part d'établir une articulation avec le projet visant à élaborer un plan national pour l'adaptation (NAPA) au changement climatique. Le NCAP2 pour le tourisme et les infrastructures sera complémentaire au NAPA qui a mis l'accent sur l'agriculture, les ressources en eau et l'érosion côtière. Ces cinq secteurs économiques ont été identifiés par le Comité National sur les Changements Climatiques au Sénégal comme cibles pour les projets NAPA et NCAP 2. Plus de justifications sur le choix de ces secteurs se trouvent ci-dessous dans la Section III : Détails sur les secteurs choisis.

Le comité de pilotage composé par les institutions (Comité National sur les CC, Ministère de l'Équipement et des Transports, Ministère du Tourisme ; Ministère de l'Économie et des Finances ; Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Elus locaux, Secteur privé, ONG, Chargé de la communication) se réunira régulièrement (périodicité à fixer lors de la première réunion) et devra jouer le rôle de Conseil d'administration du projet.

Il a pour mission de valider le choix des secteurs retenus et des zones d'études, de prendre part aux ateliers organisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet et procède à la validation des rapports d'études et notamment les propositions relatives à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et/ou atténuation dans les secteurs concernés.

## **II. Approche méthodologique**

L'approche méthodologique commencera avec la préparation des rapports de diagnostic pour les secteurs du tourisme et des Infrastructures qui définiront les profils généraux de vulnérabilité de ces secteurs face aux changements climatiques. Ces études de bureau seront préparées par les Experts/Consultants avec une dizaine d'expériences dans les secteurs concernés et une expérience particulière sur les effets potentiels des changements climatiques. Ces rapports porteront un choix spécifique sur la sélection de trois sites d'étude. Ensuite les études de vulnérabilité des secteurs du tourisme et celle des Infrastructures se feront sur ces trois sites et porteront sur :

- l'analyse de l'état actuel du secteur en terme de politiques institutionnelles, d'orientations stratégiques, de profil des informations existantes, de gaps d'études et d'organisations structurelles ;
- l'analyse de la situation de vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour chaque secteur en l'occurrence le tourisme et les infrastructures ;

- l'élaboration de propositions relatives à la mise en œuvre de mesures d'adaptation dans les secteurs concernés

Tous ces trois analyses utiliseront les enquêtes et les investigations réalisées au niveau des populations locales aux trois sites afin d'assurer une meilleure participation du public.

Tant que la définition des activités spécifiques au niveau des trois sites d'étude doit attendre la préparation des rapports de diagnostic, il sera difficile de définir les activités précises. Néanmoins, il est possible que la première partie de NCAP 2 mette l'accent sur :

- L'analyse des risques d'aggravation des phénomènes liés aux Changements climatiques (inondation, prolifération de maladies endémiques..) sur les populations et dans les milieux où sévit une extrême pauvreté (zone côtière, milieu rural) ;
- L'analyse des risques d'aggravation des phénomènes liés aux changements climatiques avec notamment la dynamique de l'érosion côtière mesurable par l'évolution de la ligne de rivage entraînant une destruction ou une détérioration des édifices réalisés à prix d'un lourd investissement ;
- Les pertes de biodiversité du fait des changements climatiques sur la côte, les destructions de routes dues à la salinisation des terres et les coûts de la consommation d'énergie de bâtiments permettront de mieux asseoir la stratégie d'adaptation ;
- Le développement de réponses de stratégies adaptées en cas de catastrophe (plans opérationnel d'évacuation des populations, dispositifs de recasement, sécurisation de l'alimentation et des systèmes d'hygiène et de santé appropriés etc.)

Une équipe appropriée d'Experts/Consultants sera constituée à mener les analyses spécifiques identifiées par les rapports de diagnostic. Dans tous cas il y aura quand même des éléments climatiques, physiques et des socio-économiques à aborder. Certaines études peuvent comprendre aussi les éléments biologiques ou l'environnementaux. La composition actuelle des équipes sera définie par la DEEC en coordination avec les auteurs des rapports de diagnostic, le Comité de pilotage, et le Coordinateur international des activités du NCAP 2 au Sénégal.

Une élaboration pareille sera faite pour chaque étude potentielle identifiée par les rapports de diagnostic.

Comme la deuxième partie de 18 mois du projet NCAP 2 envisage une collaboration avec le Mali, sur la gestion du bassin versant du fleuve Sénégal face au changement climatique, certaines activités préparatoires auront lieu pendant la première partie. Ce sont :

- La sensibilisation auprès de la OMVS concernant l'activité prévue ;
- L'inventaire de la disponibilité des données nécessaires pour préparer un modèle du bassin versant (une application du modèle WEAP+ est prévue) ;
- La préparation d'un plan d'action pour la collaboration avec le Mali.

Ces activités seront prises en charge par la DEEC en collaboration avec le Comité de pilotage et le Coordinateur international des activités NCAP 2  
ETC se prononcera sur les termes de références des études spécifiques à réaliser dans les sites choisis après présentation des rapports de diagnostic

**Table 1 : Matrice du cadre logique**

Description du projet	Indicateurs	Moyens de vérification	suppositions	Bénéficiaires
<p><b>Finalité :</b> Contribuer au développement durable du Sénégal et à la lutte contre la pauvreté</p>	<p>Mode de production et de consommation durable et amélioration du niveau de vie</p>	<p>Croissance économique et état de l'environnement</p>	<p>Stabilité politique</p>	<p>Etat, populations, secteur privé, ONG</p>
<p><b>But :</b> Formuler une politique nationale sur les changements climatiques compatible avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et l'intégrer dans la SNMO (définissez SVP) et le document stratégique de réduction de la pauvreté</p>	<p>Existence d'une politique sur les CC</p> <p>Existence dans la DSRP et dans la SNMO des dispositions prenant en compte les CC</p>	<p>Document de politique sur les CC</p> <p>Document de la DSRP et SNMO relus</p>	<p>Stabilité des ressources financières</p>	<p>Etat, populations, secteur privé, ONG</p>
<p><b>Objectifs globaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer un engagement plus soutenu des décideurs nationaux quant aux efforts à consentir au niveau national pour s'adapter aux impacts des changements climatiques</li> <li>- Assurer une meilleure participation du public aux activités relatives à la mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques</li> </ul>	<p>Mise en place d'une politique nationale sur les CC</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées aux questions des CC.</p> <p>Eléments de prise en compte des couches les plus défavorisées</p> <p>Degré de sensibilisation des populations aux questions climatiques</p>	<p>Existence d'une politique sur les CC</p> <p>Participation effective des parties prenantes</p>	<p>Stabilité politique</p>	<p>Etat, populations, secteur privé, ONG</p>

<p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir une banque d'informations exhaustives sur les sensibilités climatiques des secteurs de développement et des écosystèmes</li> <li>- Promouvoir l'échange d'expériences en matière de stratégie de lutte contre le changement climatique dans les pays en voie de développement ;</li> <li>- Assurer une coordination efficace entre le NCAP et les autres initiatives nationales et internationales afin de tirer le meilleur profit de l'assistance fournie et des opportunités en place</li> <li>- Identifier et communiquer des options prioritaires en matière d'adaptation aux changements climatiques et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<p>Disponibilité des informations sur les changements climatiques</p> <p>Développement d'un partenariat (collaboration)</p> <p>Nombre de partenaires impliqués</p> <p>Expériences dans l'anticipation des problèmes climatiques futurs</p> <p>Enquêtes /sondages</p> <p>Nombre d'options d'adaptation les moins coûteux et techniquement faisables établies</p>	<p>Production d'un document sur vulnérabilité/adaptation aux CC</p> <p>Existence d'un protocole d'accord</p> <p>Capitalisation d'expériences</p> <p>Rapport final de l'étude</p>	<p>stabilité des ressources financières</p>	<p>Populations Etat, ONG, Secteur privé, partenaires au développement</p>
<p><b>Résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des zones étudiées</li> <li>- Etablissement d'une situation de base</li> <li>- Profil de vulnérabilité des secteurs tourisme et infrastructures face aux CC connu et adopté</li> <li>- Options sur des stratégies</li> </ul>	<p>Caractéristique de la zone d'étude</p> <p>Degré de vulnérabilité connu</p> <p>Listes des options et techniques et locales</p> <p>Propositions validées</p>	<p>Document final Politique sur les CC</p>	<p>Stabilité des ressources financières</p>	<p>Populations Etat, ONG, Secteur privé, partenaires au développement</p>

d'adaptation aux CC dans les secteurs tourisme et des infrastructures connues				
<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de diagnostic sur la vulnérabilité du secteur du tourisme face aux CC</li> <li>- Etude de diagnostic sur la vulnérabilité du secteur des infrastructures face aux CC</li> <li>- Etudes spécifiques aux sites choisis ;</li> <li>- Faire des reportages (radio ou TV en langues locales</li> </ul>	<p>Nombre de rapports présentés</p> <p>Nombre d'ateliers organisés</p> <p>Nombre de reportages</p>	<p>Document sur des études validées</p> <p>Cassette, vidéo, journaux</p>	<p>Mobilisation des ressources financières</p>	<p>Populations Etat, ONG, Secteur privé, partenaires au développement</p>

### III. Détails sur les secteurs choisis

#### Le tourisme :

Depuis plus de dix ans, le tourisme joue un rôle important dans l'économie sénégalaise, et il en est résulté une augmentation des devises et des capitaux étrangers et une amélioration des paiements. Cependant, le tourisme de déséquilibrer l'environnement. Avec près de 109 milliards de francs CFA de recettes, le tourisme est le second pourvoyeur de devises du Sénégal après la pêche. Les atouts du Sénégal sont connus d'abord sur tout le littoral.

Le secteur touristique est une priorité dès le deuxième plan de développement économique et social du Sénégal (1969-1973). L'état avait déjà pris des mesures d'encouragements touristiques. Eu égard à ses ambitions, consistant en un développement rapide du secteur touristique et prévoit de multiplier par deux le nombre de touristes entrant au Sénégal d'ici 2010, il devra faire réaliser des infrastructures de base telles que des aéroports, routes, électrification, adduction d'eau, réseaux téléphoniques dans les pôles touristiques.

A cet effet pour insuffler un nouveau dynamisme à son économie et faire reculer la pauvreté, le Sénégal a pris comme cible le développement de l'industrie touristique considéré comme un secteur clé, eu égard au gisement qu'il représente et des aléas de l'évolution du PIB ne garantissant pas un accroissement soutenu de la richesse ; elle oscille actuellement entre 6.5% et 7% alors qu'il faudrait un taux de croissance de 8 à 9 % par an, sur plusieurs années pour parvenir à enrayer la pauvreté ; les dimensions inexplorées du secteur touristique fondent cette ambition car participant de l'accélération du taux de croissance du PIB. Le secteur du tourisme au sens large emploie une masse considérable d'acteurs informels : les revenus tirés de cette activité contribuent sensiblement à la réduction de la pauvreté ; les économies populaires urbaines relevant du tourisme sont les premières réponses à la précarité et à la dégradation des conditions de vie tant en milieu rural qu'urbain.

Toutefois, la localisation des domaines touristiques dans la zone côtière engendre de sérieux problèmes de vulnérabilités aux changements climatiques : la zone de prédilection est côtière, puisque le tourisme pratiqué est d'essence balnéaire. Or les régions côtières sont en danger du fait de la pollution, de la surexploitation des ressources, de l'érosion et des impacts potentiels des changements climatiques.

Les pertes irréversibles de la diversité biologique pourront être accélérées avec les changements climatiques. Leurs effets sur l'activité touristique sont très significatifs au Sénégal à travers les parcs d'oiseaux et réserves de faunes constituant une base du tourisme de vision.

Toute fois dans le cadre de l'étude relative à la stratégie nationale de mise en œuvre du Sénégal, il est notamment souligné une régression de la mangrove se traduisant par : un rétrécissement des aires de reproduction des espèces végétales et animales du fait de la dégénération du biotope, de l'évolution de la mangrove en tanne et de l'éventuelle apparition de la pyrite causant une acidification du sol condition suffisante pour détruire toute forme biologique

## **Infrastructures :**

Ils sont vulnérables aux changements climatiques ; leur réalisation ou leur maintenance dépendent jusqu'ici pour un grand nombre de l'action publique.

Les infrastructures de base pour le développement, le transport, le logement et les services sont généralement inadéquates dans de nombreux cas. Elles représentent pourtant des investissements substantiels initiés ou subventionnés par l'Etat.

Une augmentation des dégâts liés aux inondations, vagues, orages, ouragan, houle et autres événements extrêmes pourrait dégrader une bonne partie des infrastructures positionnées le long du littoral et même au-delà.

Avec l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et l'inondation auront des impacts considérables sur les équipements primaires. La réduction drastique de l'assiette foncière servant de sûreté immobilière pour des investissements du fait de l'érosion côtière mérite une évaluation dans une perspective de quantification des dommages immobiliers.

Les réponses techniques, institutionnelles, politiques ou culturelles aux effets des changements climatiques doivent faire ressortir les efforts en matière d'infrastructures de santé publique, les incitations ou directives en matière d'urbanisme ou d'architecture. La vulnérabilité des activités agricoles essentiellement pratiquées en milieu rural accroîtrait les risques de migration ou de déplacement des populations vers la côte ; or l'installation des migrants comporte des risques d'hygiène. L'urbanisation ainsi constatée concernera une population démunie, exposée aux risques de maladies contagieuses, hydriques ou respiratoires du fait des inondations ou pollution de l'atmosphère, sans tenir compte des troubles liés aux périodes de chaleur.

Les activités du NCAP2 se focaliseront particulièrement sur l'établissement de liens entre la vulnérabilité / adaptation aux CC et les conditions de vie des pauvres. Les résultats scientifiques seront exploités dans les trois sites choisis.

Les ONG de la place seront impliqués. L'assistante au Coordonnateur du projet a participé à un renforcement de capacité au Ghana sur le WEAP 21 (Water Evaluation and Planning System), outil innovant pouvant être d'une grande utilité pour toutes les études.

**Chronogramme (à revoir suite aux suggestions de PURKEY et le fait que la première période prendra fin en Juillet 2006)**

Activité/mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Coordination et comité de pilotage	■	■	■															
Atelier de lancement	■	■	■															
diagnostic sur la vulnérabilités des secteurs du tourisme et des Infrastructures aux changements climatiques	■	■	■															
Choix des sites d'étude			■															
Etudes spécifiques de la vulnérabilité des secteurs tourisme/Infrastructures dans les trois sites choisis aux impacts et proposition d'options d'adaptations				■	■	■	■	■										
Atelier à mi parcours									■									
Activités préparatoires : Sénégal - Mali collaboration sur le fleuve Sénégal										■	■							
Présentation du rapport												■	■	■				
Atelier de validation et Tenue d'une réunion de haut niveau															■	■		
Elaboration d'un PA dans le cadre de la collaboration Mali-Sénégal																	■	
Rédaction du rapport final																		■

